



Ci Com

## PUBLICATION EVENEMENTIELLE

---

Genève, le 7 juillet 2017

Conformément à la Directive concernant la Publicité Evènementielle (DPE), le Conseil d'Administration de la société Ci Com SA présente au marché l'annonce suivante :

Ci Com SA détient toujours sa participation dans Alliance Développement Capital SIIC (ADC SIIC).

Au 30 juin 2017, CI COM SA détient 13 765 000 actions de la société Alliance Développement Capital SIIC (ADC SIIC), société foncière cotée au compartiment C du marché Eurolist d'Euronext Paris. Le nombre d'actions détenues est sans changement par rapport au 31 décembre 2016 tout comme le pourcentage de participation dans cette société qui ressort à 10,13% (droits financiers et droits de vote).

Au 30 juin 2017, la valeur de marché de ces titres s'élève à 1 354 KCHF contre une valeur de marché de 1 774 KCHF au 31 décembre 2016.

Le Conseil rappelle les éléments suivants concernant les titres ADC SIIC :

- Au 30 juin 2017, le cours de bourse de l'action ADC SIIC s'établit à 0,09 € contre 0,12 € au 31 décembre 2016. A titre d'information, le cours de bourse au 7 juillet 2017 est de 0,11 € ;
- L'actif Net Réévalué par action ADC SIIC s'établissait à 0,292 € au 31 décembre 2016, soit une décote de près de 59% du cours de bourse au 31 décembre 2016 et - 69% par rapport au cours de bourse au 30 juin 2017 ;
- Le volume moyen d'actions ADC SIIC échangées en bourse sur le 1<sup>er</sup> semestre 2017 est de 8 512, représentant en moyenne 0,004% du capital social d'ADC SIIC.

En conséquence, conformément aux normes comptables SWISS GAAP RPC, CI COM SA sera amenée à doter une provision pour dépréciation sur titres ADC SIIC de 420 KCHF pour l'établissement de ses comptes semestriels au 30 juin 2017 (comptes non arrêtés à ce jour).

Il résulte de cette annonce que le résultat des comptes semestriels du 30 juin 2017 différera nettement du résultat du 30 juin 2016 qui s'élevait à + 657 KCHF. Le niveau de résultat du 30 juin 2017 n'est pas connu à ce jour (comptes non arrêtés) mais il devrait être négatif et fortement affecté par ce complément de provision pour dépréciation sur titres ADC de - 420 KCHF.

Le Conseil d'Administration